

Interpellation au Conseil communal de Nyon le 22 février 2010

Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

L'objectif de mon intervention est de vous rendre attentif ainsi que la population, à la problématique du trafic de drogues en ville de Nyon.

Un habitant m'ayant interpellé au sujet de trafic de stupéfiants ayant cours aux alentours du centre d'hébergement des requérants d'asile, j'aimerais rapporter ces faits devant le Conseil communal à titre d'information.

Il s'agit d'une personne, qui s'est portée bénévole pour transporter et assister les requérants dans leur démarches administratives. Elle a été le témoin d'une transaction entre un requérant hébergé au centre et deux enfants d'une douzaine d'années environ. J'ai conseillé à cette personne de prendre contact avec Madame Ruey-Ray, ce quelle a fait. Madame la Municipale lui a répondu et ce n'est pas sa réponse qui est en cause.

Cependant je m'en suis ouvert par la suite à d'autres habitants du quartier qui m'ont confirmé voir se dérouler régulièrement un manège de vendeurs acheteurs sous leurs fenêtres. L'attitude de ces individus est suffisamment évidente pour que l'on ne se trompe pas sur leurs activités. Plus grave est le fait que des enfants, nos enfants, sont impliqués dans ce trafic.

D'autre part une habitante de la Grand-Rue se plaint que son fils de 15 ans se voit régulièrement proposer des produits lorsqu'il passe à l'esplanade des Marronniers et pour ce cas il ne s'agit pas seulement de requérants

Loin de vouloir stigmatiser les requérants, le but de mon intervention est de m'assurer que toutes les dispositions sont prises pour faire respecter la loi par tous, requérants et indigènes, maintenir l'ordre public, protéger la population et surtout les enfants.

Ce qui nous amène à une série de questionnements :

- L'expérience acquise en d'autres lieux nous ayant déjà montré où peuvent se situer les problèmes, toutes les dispositions ont-elles été prises lors de l'installation du centre ?
- Si oui lesquelles ?
- Tous les responsables du centre sont-ils suffisamment instruits de l'exacte mesure du problème du trafic illicite de ces drogues ?
- Ont-ils été rendus suffisamment attentifs aux agissements, attitudes, équipement de certaines personnes fréquentant le centre ?
- Les contrôles à l'entrée du centre sont-ils adéquats ?
- Devraient-ils être renforcés ?

- La police de Nyon est-elle habilitée à intervenir efficacement pour ce genre de délit ?
- Est-elle équipée pour agir et détecter les différentes drogues ?
- La police de Nyon ne dépend-elle pas trop de la brigade des stupéfiants ?
- La surveillance autour de ce lieu est-elle régulière ?

- La police a-t-elle constaté la tenue de ces marchés à d'autres endroits en ville ? Esplanade des Marronniers, abords de la gare, etc...
- Combien de fois la brigade des stupéfiants est-elle intervenue ces 12 derniers mois ?
- Sur appel de la police de Nyon ou spontanément ?
- La Municipalité est-elle prête à faire face aux problèmes que causera dans notre ville à brève échéance, une petite minorité de requérants ?

L'inquiétude de certains habitants est palpable, il serait souhaitable de contrôler la situation de manière très cadrée afin de ne pas en arriver à déplorer des événements fâcheux tels que ceux qui se sont produits dans d'autres villes en des circonstances analogues.

Conclusion

Avant de voir se développer dans notre ville un climat d'insecurité et de peur, de laisser à d'autres groupements le soin de réveiller des sentiments de haine et de xénophobie à l'égard des personnes accueillies au centre, je souhaite avoir les réponses aux questions posées et recevoir l'assurance que tout est fait pour résoudre cette problématique en éloignant notamment les quelques auteurs de troubles qui jettent le discrédit sur leurs compagnons d'infortune.

En fin j'aimerais rappeler les conditions d'accueil des requérants qui sont loin de ce qu'elles devraient être, cette situation dite provisoire mérite toute l'attention de la Municipalité en général et des services sociaux en particulier.

Jacky Colomb
Conseiller communal
Parti Indépendant Nyonnais